



Le Puy-en-Velay, le 6 décembre 2018

M. Emmanuel MACRON
Président de la République Française

Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg St-Honoré
75 008 PARIS

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années les différents gouvernements Français n'ont eu de cesse d'attaquer les droits sociaux organisés par l'État. Le principal droit social est celui de disposer d'un salaire permettant d'exercer sa liberté individuelle alors que ces dix, vingt, trente dernières années sont des années de modération salariale inadmissible. Le second droit social est celui de la sécurité sociale universelle mais les constantes réductions de cotisations patronales trahissent cette ambition d'une universalité de la sécurité sociale, détruisant progressivement la présence hospitalière et son droit à la santé pour tous, le droit à la retraite et donc le droit à ne plus travailler une fois que la vie active a payé son écot à la société. Le troisième droit social est celui d'être correctement administré, d'être aidé au quotidien dans sa vie devant ses difficultés, devant ses droits et devant ses devoirs de citoyens.

La CGT et la CGT de la préfecture de la Haute-Loire plus particulièrement constate que vous et vos prédécesseurs n'avez eu que des choix afin de raboter constamment ces droits. Ceci a eu pour seule conséquence l'augmentation de la colère sociale au sein de notre nation. Et c'est ainsi justement que nous ne faisons, nous, peuple français, plus nation. Cette colère sociale à force d'être nourrie par un sentiment d'injustice évident puisque chaque coup de rabot est au bénéfice des droits libéraux ; l'argent alimentant les caisses de celles et ceux qui en disposent considérablement. Le sentiment de paupérisation contaminant l'ensemble des classes moyennes et rendant indiscutablement impossible la vie des pauvres et des miséreux.

Cette violence sociale s'est exprimée de manière violente le samedi 1^{er} décembre en constatant que la population en colère a fait le choix de s'en prendre aux symboles de la République : l'Arc de triomphe en épargnant, vous le noterez au passage, la tombe du soldat inconnu ; des musées, les jardins des tuileries. Dans les territoires non parisiens, ce sont les centres des impôts, NOTRE préfecture de Haute-Loire, les sous-préfectures de St-Pierre de La Réunion, de Langon et de Narbonne qui sont devenus la cible de ces violences et tant d'autres symboles de la puissance publique que cela en est effrayant.

La CGT condamne ces actions populaires sur des biens publics, des biens collectifs qui sont présents pour rendre service aux populations. Pourtant ces biens publics sont perçus à l'évidence comme le symbole de votre autorité, de votre cynisme même et répond à vos interpellations méprisantes des peuples. Nous espérons que vous regrettez le moindre de vos mots provocants, car ces derniers ont contribué à ces expressions de violence et à mettre en danger nos collègues fonctionnaires des services publics et notamment hauts fonctionnaires comme le préfet Rousset ou l'ensemble des forces de police ou des agents de préfecture présents dans les locaux pendant les événements.

La CGT de la préfecture de Haute-Loire vous écrit, car lors de votre visite du 4 décembre 2018 auprès des collègues fonctionnaires de préfecture, vous avez tenu à saluer personnellement tous ceux qui étaient présents (les collègues de la DIRECCTE pourtant les plus touchés n'ont pas été associés, certains étaient pourtant à l'intérieur des locaux dévastés), sans réel droit de réponse puisque vous ne pouvez ignorer que le costume de président de la République est très impressionnant. Que voulez-vous, la France est fruit d'une culture monarchique et nous constatons que cela vous savez l'utiliser. Peut-être même trop bien l'utiliser.

Vous avez, ensuite, tenu un bref discours indiquant partager la tristesse de notre Préfet et du personnel et incitant à la transformer en fierté. Vous avez expliqué qu'il n'y a pas le peuple et l'État mais que le peuple est l'État ; pourtant vous n'avez laissé aucune place aux représentants du personnel, ou même directement au personnel, pour débattre avec vous. Le débat dans notre société permet également de servir d'amortisseur social, la liberté d'expression permettant au moins de se rassurer en se disant qu'on l'a à minima exprimé, même si vous convaincre est manifestement impossible. Ce mépris des corps intermédiaires dans l'absence de dialogue, notamment avec les organisations syndicales symbolise la façon dont le ministère et le gouvernement maltraitent le "dialogue social" (CAP2022, circulaires du 24 juillet... dont les résultats se voient aujourd'hui dans la colère populaire. A force d'ignorer les syndicats, qui ont toute leur importance dans la communauté de travail, le gouvernement n'a plus de canalisateur ni d'interlocuteur !

La Haute-Loire est emblématique des conséquences politiques de vos choix et ceux de vos prédécesseurs. Pas de voiture dans notre territoire rural, c'est comme ne pas avoir de métro à Paris : impossible de se déplacer. Ce n'est pas du tout un hasard si notre préfecture a été attaquée : elle symbolise à elle seule les carences de l'État en matière d'aménagement du territoire et la disparition des services publics (fermeture de nos guichets). Sur le plan matériel et financier, la voiture pèse considérablement sur le porte-monnaie des alti-ligériens.

Concrètement, qu'allez vous faire :

- pour le personnel de la préfecture de Haute-loire (les forces de police et tous ceux impactés par les événements de ce 1^{er} décembre) ; une poignée de main et un regard pénétrant n'ont pas suffi à nous rassurer. Notre Préfet avait évidemment besoin de votre soutien ; les agents, notamment ceux présents lors des débordements, quant à eux méritent qu'une enveloppe exceptionnelle soit débloquée justifiant le risque encouru et l'engagement supplémentaire demandé ?

- pour les agents du ministère de l'Intérieur : un effort sur le Complément Indemnitaire Annuel pour cette année ; en effet depuis sa mise en place, le ministre de l'intérieur avait accordé une prime nationale de 100 euros en 2016 et 150 euros en 2017 et cette année c'est 0 euros ?

- pour les personnels en général : désindexation de la pension à retraite sur l'inflation condamnant à un avenir de plus en plus brutal les personnes âgées ; aucun coup de pouce sur le SMIC poursuivant ainsi la politique de modération salariale, poursuite du gel du point d'indice, amplifiant les conséquences de la politique de modération salariale ?

Au demeurant, dans le cadre du projet de loi de finance 2019, on remarque que les conseillers ministériels ne sont pas assujettis à ces efforts collectifs de la fonction publique : plus de 20 % d'augmentation de salaire ! Et en masse c'est plus de 400 000 euros de rémunération net pour ces conseillers, alors qu'un agent de catégorie C a une rémunération annuelle de 18 000 euros et un brigadier de Police de 24 000 euros. Vous voyez, la colère sociale a des sources incontestables.

Alors, au nom de la CGT, pour cette année, prenez une bonne décision en augmentant les salaires de manière significative, histoire de lisser un peu les effets de vos politiques anti sociales.

Augmentez les salaires de 20 % alors que nous savons que même une augmentation si importante ne compensera jamais les effets de l'inflation depuis ces trente dernières années ; et au demeurant donnez à vos agents de préfecture et de la police nationale une prime de Noël qui ne soit pas indécente, surtout au vu de l'exposition à laquelle ils sont confrontés dans l'ambiance insurrectionnelle des gilets jaunes. Car quoiqu'il arrive, nous, agents du ministère de l'intérieur, nous serons toujours là pour faire œuvre de sécurité.

La CGT de la Haute-Loire vous présente, Monsieur la Président de la République, l'expression de ses salutations républicaines.

Pour la CGT de la Préfecture de Haute-Loire

La Secrétaire Générale

Christine COLOMBAT



Ce courrier sera rendu public dès le 10 décembre 2018.

Copie à :

- | | |
|---|---|
| - Édouard PHILIPPE, Premier Ministre ; | - David LECOCQ, Secrétaire général de la CGT-USIAOM ; |
| - Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur ; | - Pierre Marsein, Secrétaire Général UD CGT Haute-Loire |
| - Yves ROUSSET, Préfet de Haute-Loire ; | - Tous collègues du Ministère de l'Intérieur ; |
| - Philippe MARTINEZ, Secrétaire général de la CGT ; | - Presse. |
| - Jean-Marc CANON, Secrétaire général de l'UFSE-CGT ; | |